

## EDITO

**DES TRAVAUX EN PERSPECTIVE**  
Auparavant, vous informer que la réhabilitation de la voirie et l'effacement des réseaux dans le lotissement du Verger et rue des Perrières sont terminés, après la levée des réserves mi-juillet.

Désormais, l'effacement des réseaux est entièrement réalisé dans toute l'agglomération.

Un point pour vous faire part des dossiers en cours.

Concernant l'extension de l'atelier communal, le délai pour la demande de permis a été soumis à l'instruction des bâtiments de France. L'accord a été notifié en date du 20 juillet. Après les réalisations d'étude thermique, d'étude géotechnique et le rapport d'amiante, le planning prévisionnel est établi par le Cabinet Louvel de la façon suivante : le dossier de consultations des entreprises pour septembre, l'analyse des offres pour octobre, la signature des marchés début novembre. Après quoi, les travaux devraient commencer et se poursuivre jusqu'à mi-mai 2019.

Concernant l'extension du cimetière, le comité consultatif s'est réuni à plusieurs reprises avec le bureau d'études Tyriad pour étudier différents scénarios. Le 14 mai 2018, le conseil municipal a validé à l'unanimité l'esquisse présentée par le comité consultatif et fait le choix de son extension sur une partie du parking existant. Elle offrira en son centre, un préau comprenant un espace d'accueil, un local technique et des sanitaires. Seront prévues une section dédiée à l'emplacement de caveaux, une section pour accueillir des cavurnes, un jardin du souvenir et un colombarium avec des niches positionnées sur le mur d'enceinte. Dans le cimetière actuel, on procédera à la requalification des allées répondant aux critères d'accessibilité. Un élargissement de l'allée Est sera programmé, dans le cadre d'un échange, permettant ainsi une circulation plus adaptée. Avant d'engager les travaux, l'accord de subventions est obligatoire. Celui-ci sera délivré au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Concernant la ZA du Bourg Neuf, une station de lavage pour véhicules sera implantée sur la parcelle à l'entrée de l'agglomération face au cimetière.

Marie-Annick Boué

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2018

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Choix d'un bureau d'étude. Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue le marché au groupement Atelier d'YS (mandataire) - Graphite - Big Paysage et DM Eau, pour un montant global de 44 000 € ht. Roche aux Fées communauté. Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert de charges GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Après avoir voté (18 votants) le Conseil approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions et 12 voix "pour") le rapport établissant le montant des charges transférées, soit 2 229.64 € pour Le Theil de Bretagne, qui seront déduites des attributions de compensations des communes concernées, soit un solde pour Le Theil de Bretagne de - 516.63 € qui seront à reverser à la Communauté de Communes.

Résidence de Bon Abri : révision des loyers au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de revaloriser les loyers de + 1.05 % compte-tenu de la variation de l'indice de référence des loyers enregistrée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (période de référence).

Urbanisme. Droit de préemption urbain : examen de deux Déclarations d'Intention d'Aliéner. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter :

- un bien situé 3 Boulevard de la Gare,
- un bien situé 39 rue du Bourg Neuf (lot C zone d'activité).

Voirie, programme 2018 : Le Conseil municipal à l'unanimité retient les propositions suivantes :

- ETA Heudes de Ste Colombe pour le débroussaillage pour 6 596 € ht soit 7 915.20 € ttc,
- Giboire de Janzé pour le curage des fossés pour 1 976 € ht soit 2 371.20 € ttc,
- Sauvager TP de Chateaubriant pour le PATA (point à temps automatique) pour 14 160 € ht soit 16 992 € ttc
- Sauvager TP de Chateaubriant pour la modernisation de la voie communale n° 12 de la Mazurais pour un montant de 46 569 € ht soit 55 882.80 € ttc.

Collecte des ordures ménagères dans le bourg : mise en place de nouvelles Bornes d'Apport Volontaire (BAV). Après vote à bulletins secrets, 18 votants : 4 bulletins blancs, 4 oui et 10 non, le Conseil Municipal décide de ne pas mettre en place de nouvelles BAV dans le bourg.

## AVIS : COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

### Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 4 juillet 2018, il a été prescrit la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme concernant l'intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le secteur de Beauvais afin de prendre en compte l'étude réalisée en 2016 sur le périmètre de protection de la Chapelle de Beauvais, classée monument historique.

Les habitants du Theil de Bretagne seront informés par avis de la mise à disposition du public afin qu'ils puissent prendre connaissance du projet et un registre sera mis à leur disposition pour noter leurs observations.

## CIVISME

**Mauvaises herbes** : chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public.

**Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils susceptibles de causer une gêne (bruit important, vibrations) comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h. Par respect du voisinage, ce même emploi est à proscrire les dimanches et jours fériés.

## RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Se munir des documents suivants :

Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

Livret de famille à jour

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Ensuite, l'attestation de participation à la JDC doit être présentée pour s'inscrire à certains examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire). Rendez-vous sur [majdc.fr](http://majdc.fr)

## OBJETS TROUVÉS

Le saviez-vous ? Régulièrement, des objets sont retrouvés, Contacter l'accueil de la mairie ou rendez vous sur le site internet – rubrique Vie pratique, objets trouvés.

## CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaines séances du Conseil Municipal, **lundi 03 septembre 2018 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

## A LOUER

Appartement type 3 à l'étage. Renseignement à la Mairie, 02 99 47 74 07.

## VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS

### Dématérialisation des démarches pour vos véhicules

De nombreuses démarches administratives doivent désormais être effectuées en ligne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Les demandes de carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise ainsi que toutes les démarches concernant les véhicules, doivent être effectuées sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Si vous ne disposez pas d'accès internet, des points numériques en préfecture ou sous-préfecture sont à votre disposition.

## BIBLIO'THEIL

« Une p'tite histoire passait par là » : le vendredi 28 septembre à 10h00, Nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » : le vendredi 28 septembre à 17h30, Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.

**Horaires d'ouverture** : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact** : 02 99 47 73 55 ou [bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr)

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

**15 et 16 SEPTEMBRE de 9h00 à 18h00**

Venez découvrir ou redécouvrir nos monuments theillais :

- la Chapelle de Beauvais inscrite au titre des monuments historiques en 2013

- l'église Saint Maimboeuf avec ses 6 vitraux patriotiques réalisés par le peintre Edouard Mahé

Des fiches explicatives seront à disposition du public.

**Programme complet 2018 sur [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)**

## DIMANCHE 9 SEPTEMBRE — TOUT LE THEIL A VÉLO

Circuits vélo & marche accessibles à tous. Venez en famille ! RDV à 14h place de l'église.

## A FOND LA GYM

Vous propose de la gym/fitness pour ado et adultes. Quand ? Le mardi de 14 à 15h ou le jeudi de 19h30 à 20h30. Où ? Salle de motricité. Cotisation annuelle : 88 €. Reprise des cours : **mardi 11 ou jeudi 13 septembre 2018**. Pour toute nouvelle adhésion, une séance d'essai gratuite.

Venez rejoindre notre association où nous vous proposons d'allier le sport avec la santé.

**Contact** : Laurence BOUSSIN au 06 63 73 66 32.

## L'ATELIER FLORAL

**Inscriptions saison 2018-2019**

Si vous êtes comme nous passionnées de fleurs, venez nous rejoindre.

**Reprise des cours le mardi 11 septembre 2018. Thème « Gourmandise à partager »**. Cours animés par Nathalie Hupel un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30 salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation : 55 €/an.

**Renseignements & inscriptions dès maintenant** : *Martine Savouré - Présidente* : 02 99 47 76 87, *Christèle Thomas - Trésorière* : 02 99 47 76 35 ou par mail : [atelierfloral.letheil@gmail.com](mailto:atelierfloral.letheil@gmail.com)

## AGENDA SEPTEMBRE

Samedi 15 : concours de palets Club de Football Essé-Le Theil. Stade A. Hoisnard, 14h30

Mardi 18 : repas Club de la Joie 12h30. Restaurant le Theillais

Lundi 24 : Assemblée Générale – Amicale Ecole Publique

## COMPTEUR LINKY

ENEDIS, procède actuellement à la modernisation des compteurs. Le compteur appelé Linky est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance. D'ici 2021, tous les compteurs seront remplacés.

La commune et le maire n'ont aucun pouvoir sur le déploiement de ce nouveau compteur. Pour toute question, merci de vous rapprocher d'ENEDIS 0 800 054 659 (Service & appel gratuits).

## Association CHEMINS RANDONNÉES

(\*) covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ randonnée 14h  
Samedi 1<sup>er</sup> : Forum des associations Retiers. Nouveau programme et inscription  
Samedi 8 : Rannée 11.300 kms.  
Samedi 15 : Brielles 11.300 kms (\*) 13h30  
Samedi 22 : Drouges 11.800 kms, variante 10.700 kms  
Samedi 29 : Chartres de Bretagne 10 kms (\*) 13h30  
**Renseignements** : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

## ESPACE DE VIE SOCIALE CROCO'VACANCES

**Du nouveau pour septembre**

**Accueil de loisirs** : l'accueil de loisirs ouvrira ses portes à vos enfants les mercredis **toute la journée** (à Retiers, Coësmes et Thourie) et proposera des activités autour du thème annuel «cultivons-nous !» : découverte des cultures urbaines et cultures du monde... L'accueil de loisirs aurait besoin de la **présence de bénévoles** pour soutenir animateurs et animatrices avec les enfants les mercredis, **selon vos disponibilités**.

**Repair café** : L'espace de vie sociale organise un repair café le **samedi 15 septembre à la salle polyvalente de Retiers**, de 14h00 à 18h00. Vous pourrez venir faire réparer gratuitement vélos, ordinateurs, électroménager, textile, petite menuiserie... plutôt que de jeter le tout, tout en partageant un café avec les bénévoles. Le repair café comprendra une zone de gratuité où il sera possible de déposer des objets dont vous ne vous servez plus et/ou d'en récupérer gratuitement. Le dépôt s'effectuera à partir de 11h00 à la salle polyvalente et s'ils ne trouvent pas preneurs, il faudra venir les récupérer à partir de 17h30.

**Parentalité** : Le premier atelier parentalité de l'année scolaire aura lieu le **samedi 15 septembre** à partir de 10h00. Rendez-vous à l'accueil de loisirs pour une fabrication de jeux en famille... L'inscription est obligatoire.

**Fête du jeu** : le thème de cette année de la fête du jeu est le **Vintage!** Venez vous amuser en famille le **samedi 22 septembre** au médiaparc autour de jeux en bois, ou de jeux bretons. Allez visiter le mini village pour enfants ou découvrez les plaisirs du retro gaming avec les jeux vidéos d'il y a 40 ans (salle de la médiathèque). La fête du jeu vous réserve de nombreuses surprises pour tous les âges, grands et petits ! Rendez-vous entre 11h00 et 19h00, l'entrée est **gratuite** et vous pourrez vous restaurer sur place. Nous aurons également **besoin de bénévoles** le jour J pour nous aider à installer, à tenir un stand ou à décorer la salle ! Si vous avez besoin de renseignements, ou si vous désirez nous aider et être bénévole (mercredis ou fête du jeu), contactez-nous au **02 99 43 69 27**

## ATELIERS NUTRITION SANTE SENIORS

**réunion jeudi 06 septembre à 10h00**

En partenariat avec le CLIC de La Roche aux Féés, le CCAS de La Guerche de Bretagne, l'ASEPT Bretagne, association de prévention santé et partenaire des caisses de retraite, **organise une réunion de présentation des ateliers Nutrition Santé Séniors, dont les séances débiteront le jeudi 13 septembre**.

Programme, à destination des retraités de plus de 55 ans, composé de 9 séances, pour aider à prendre conscience des comportements actuels en matière d'alimentation et de développer les réflexes favorables à un bien-être durable.

Lieu : Salle de conférence de la Maison de Santé de La Guerche de Bretagne. Réunion gratuite et ouverte à tous les retraités.

Ateliers : 20 € pour l'ensemble des séances. **Renseignements au secrétariat de l'ASEPT Bretagne** : 02 99 01 81 81 ou au CLIC de la Roche aux Féés au 02 23 55 51 44 ou [clic.rocheauxfees@orange.fr](mailto:clic.rocheauxfees@orange.fr).

Plus d'informations sur les actions développées par le CLIC sur : <http://www.clicrocheauxfees.fr/node/41>

## ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr) ou CCPRF, 16 rue Pasteur, Retiers, tél. 02 99 43 64 87.

Parution le lundi 27 août 2018

Pour Infos-Le Theil n° 235, articles à déposer pour le **15/09/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

